

N°781

12 Avril 2018
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Pour nos droits le 19 avril

Le 8 mars, le 15 et 22 mars mettent en évidence une convergence des luttes. Dans nos activités, les salariés se sont mobilisés en amont du 22 mars avec de réelles avancées (Gironde, Haute Garonne, Rhône, Aisne, Ile-et-Vilaine, CSRH, Calvados, Val-de-Marne).

Comme le maillage de La Poste dépecé au service des intérêts privés, encore plus par l'abandon du J+1, la préservation du service public ferroviaire est un enjeu pour l'environnement, la sécurité, l'aménagement du territoire et l'industrie.

Partout, délibérons de l'action depuis les revendications exprimées, en soutenant la démocratie attaquée de toute part. Les cadres doivent retrouver leur place dans l'entreprise pour pouvoir agir. Le maintien du statut cadre et des qualifications en renforçant la formation professionnelle est vital.

L'issue des NAO à Orange illustre la politique de rémunération telle qu'elle l'entend : les actionnaires sont seuls bénéficiaires des richesses créées par les salariés.

Refusons le fatalisme, d'autres choix sont requis pour stopper la gestion à court terme et l'hypothèque sur l'avenir :

- Le droit d'expression sur le travail pour l'améliorer,
- Une réelle reconnaissance, un salaire pour mieux vivre et profiter de sa retraite,
- La réduction du temps de travail, créatrice d'emplois qualifiés.
- Un service public du droit à la Communication.

Pour ne plus se partager la pénurie causée par le capital mais la richesse créée par le travail, construisons ensemble la mobilisation pour la journée d'action nationale et interprofessionnelle du 19 avril 2018 !



19 avril 2018 : journée de
Convergence des luttes !

Branche Poste

Dépôt de bilan

Alors que les co-signataires (La Poste, CFDT, FO, CFTC, CGC) se gargarisent d'un accord encadrants qualifié d'historique, les cadres CGT s'interrogent sur les avancées prônées.

Rien ou peu de ce qui avait été prévu ne s'est réalisé : promotions, transparence de la part variable, temps de travail et paiement des heures sup, salaire, droit à la déconnexion, reconnaissance des qualifications, autonomie : où sont les promesses ?

Les cadres CGT demandent l'application pure et simple, dans un premier temps, de ces minima promis et continuent de revendiquer leurs droits fondamentaux.

La Direction a promis et signé, elle se doit donc de faire respecter ces minima sur ses territoires : au risque, sinon, comme elle en a l'habitude, de n'être pas crédible.

Courrier en panne

Les luttes se multiplient dans les centres de distribution sur l'ensemble du territoire.

La cause : la contestation des réorganisations qui se succèdent et qui ont pour corollaire la mise en place de la stratégie imposée par l'entreprise au doux nom de « nouveau schéma industriel » et ses conséquences pour l'encadrement : le déploiement du référentiel « Repères de l'Encadrant ».

Ce référentiel est directement tiré de l'accord de février 2017 (que la CGT n'a pas signé) sur les conditions de travail des facteurs et de leurs encadrants.

A l'appel de la CGT, les encadrants donneront sens à leur mécontentement en rejoignant les manifestations et en participant à la grève le 19 avril prochain.

Branche Télécoms

Le grand Couac

Décidément la négociation salariale à Orange pour 2018, partie sur de mauvaises bases, en ne prenant pas en compte les bons résultats de l'entreprise et l'inflation prévue, s'est terminée sur un couac retentissant !

Aucune organisation syndicale n'a signé l'accord proposé, une quasi première !

Quelle gifle pour une direction qui vante à longueur de temps son modèle social et qui prétend mettre l'humain au centre de ses préoccupations.

Pour la majorité des cadres il n'était prévu que 450 € bruts annuels en minimum garanti : merci Patron !

Force est de constater que notre entreprise préfère choyer grassement les actionnaires plutôt que de remercier ses salariés.

C'est donc une décision unilatérale qui va s'appliquer, sans savoir à quel niveau pour les salariés.

Mobilisés !

Les résultats d'Orange sont bons, le gouvernement Macron croit au ruissellement, mais il semblerait que ce soit inondation pour les actionnaires et sécheresse pour les salariés.

Orange a de nouveau décidé de remercier ses actionnaires en augmentant les dividendes de 16% (sur 2 ans) alors que les salariés doivent se contenter d'augmentations ne suffisant pas pour compenser l'inflation.

La CGT invite donc, à l'occasion de l'AG des actionnaires le 4 mai, à un déploiement dans les services pour échanger avec les salariés sur la question de la redistribution des richesses.

Cette action doit cibler tous les salariés et vient en complément des mobilisations déjà prévues pour dire non à la politique patronale de Macron, qui va dans un seul sens : tout pour la finance.

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Etudiants ciblés !

Les poussées de l'extrême-droite restent une réalité.

Ce 22 mars, un vrai commando a débarqué dans l'Université de Montpellier, vers les centaines d'étudiants réunis en AG : 4 blessés graves, des commotions...

La CGT exige que la Ministre et l'Université condamnent ces méthodes fascistes.

Même si le doyen de la faculté de Droit a démissionné, ce n'est pas suffisant, il doit être sanctionné ainsi que les agresseurs qu'il faut maintenant identifier.

Reçue en Préfecture, la CGT porte plainte et apporte tout son soutien aux victimes et à tous dans la lutte.

La contestation sociale se poursuit contre les projets dont la loi de sélection à l'entrée de l'Université.

Emploi

Trompe-l'œil

Les chiffres du chômage parus en février 2018 laissent apparaître plusieurs enseignements. En effet, la relative stabilité sur 12 mois ne doit pas masquer la mutation des strates des demandeurs d'emploi. La forte baisse des emplois aidés (-11%) est particulièrement visible et à mettre en parallèle avec la diminution des demandeurs d'emplois non disponibles (maladie, formation...).

On peut y voir la conséquence de la fin des dispositifs « d'insertion » et le renforcement des contrôles. Tout aussi inquiétante est l'augmentation structurelle des demandeurs d'emploi déjà en activité partielle (+6,8%).

Si on la met en perspective avec la nature des créations d'entreprises sur l'année écoulée, on peut en conclure que ce sont toutes les formes de précarité (sous-traitance, services intermédiaires) qui se développent au point de constituer aujourd'hui le point d'entrée prépondérant dans le monde du travail.

La CGT ne signe pas les reculs sociaux

Un projet d'accord sur la formation professionnelle est ouvert à signature. Il propose une logique d'individualisation de la formation, une baisse d'1 milliard d'€ des obligations des entreprises, une remise en cause des qualifications à travers les « blocs de compétences », une réforme de l'apprentissage vers le « paiement à la tâche », la disparition du Congé Individuel de Formation, seul droit à formation opposable aux employeurs...

Cette réforme va accroître les inégalités d'accès à la formation. Le dogmatisme du gouvernement le rend aveugle sur les enjeux de la formation. Pour l'ensemble de ces raisons, la CGT ne signera pas cet accord.

International

Massacrés

La marche pacifique organisée le 30 mars dernier à Gaza pour le retour des réfugiés vers les terres confisquées par Israël, ancré dans la résolution n° 194 des Nations Unies, s'est terminée dans l'horreur.

17 personnes sont tombées sous les balles de l'armée israélienne et plus de 1400 ont été blessées.

Ce massacre est inacceptable. Encore une fois, Israël bafoue les droits humains et le droit international.

Mettons fin ensemble à ces situations de guerre et exigeons paix et justice pour le peuple palestinien, dont les 2 millions de Gazaouis qui vivent dans 365 km² et subissent depuis 10 ans le blocus imposé par l'État d'Israël.

Exprimons avec force notre solidarité avec les travailleurs et les populations de tous les territoires occupés.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Sans retenue !

Nos 2 300 barrages sont publics, EDF gère les 433 plus grands, parfois avec Engie ou des structures régionales.

Le gouvernement a décidé de privatiser les 150 plus grands barrages, or l'hydroélectricité fournit 12,5% de l'électricité et pallie les pics de consommation. L'excédent brut des concessions est de 2,5 Md €/an car les barrages sont amortis : tout ce qui est turbiné sera bénéfice pour les repreneurs !

L'Etat espère 520 M€ de redevances/an, soit 5 fois moins qu'actuellement... Outre l'aspect énergétique, les barrages retiennent l'eau, pour les cultures ou pour les villes. C'est une menace sur les factures et sur la sûreté du territoire !

Le 12 mars, les salariés manifestaient devant le parlement européen, à l'appel de CGT-CFDT-CGC-FO et, le 8 avril, les citoyens se mobilisaient contre cette privatisation.

Mobilisation

Coups tordus !

Dans la crainte que ce conflit ne lui échappe, la direction de la SNCF multiplie les contre-communications : désinformation sur les chaînes publiques, durant la grève pour constater la désorganisation, directive de la direction pour procéder à des retenues supplémentaires en plus des jours de grève, appel à de la main d'œuvre étrangère, via des filiales, enfin, pressions à l'encontre des cadres afin qu'ils remplacent les grévistes.

Plutôt que de négocier sincèrement sur les revendications des cheminots pour éviter le conflit, la direction préfère multiplier l'enfumage et les coups tordus pour tenter de casser la grève. Au-delà du conflit, c'est le débat sur l'avenir de l'ensemble du service public qui est ouvert, face à un *statu quo* libéral porté par Macron !

Le monde à l'envers

Depuis le 22 mars, les salarié-e-s du Bureau International du Travail (BIT), à Genève et dans plusieurs antennes régionales, sont massivement en grève, rejoints par des personnels des Nations Unies, contre la décision de baisser tous les salaires de 5,2%, voire de 20% dans certains lieux d'affectation. Ils dénoncent aussi l'absence de mécanisme de négociation collective à l'ONU, en violation des principes défendus par l'OIT ! (Organisation Internationale du travail)

Les conditions d'emploi et de rémunération de la fonction publique internationale sont fixés à New-York par les principaux pays donateurs, pour mener une politique comptable de restrictions court-termiste qui nuit gravement aux missions de service public international.

La CGT s'élève contre toute extension de l'austérité aux organisations multilatérales et soutient les revendications des salariés du BIT en grève !

Égalité

Tous égaux

Depuis 2009, « l'International Transgender Day of Visibility » est célébrée le 31 mars.

Cette journée est l'occasion de fêter la diversité en affirmant haut et fort l'existence du genre.

Aujourd'hui encore, les personnes Trans vivent dans la crainte, dans un climat de violence et de stress permanents, induits par le fait de toujours devoir justifier de leur état civil dans tous les actes de la vie.

C'est le fait de notre société globalement intolérante et dans le rejet.

La CGT, fidèle à ses valeurs, lutte au quotidien contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

Elle exige que les personnes Trans puissent vivre pleinement, dignement, sans violence, sans exclusion ni discrimination !